

# Commission de toponymie

**Rapport  
annuel  
1987-1988**

Le contenu de cette publication a été rédigé  
par la Commission de toponymie.

Cette édition a été produite par  
Les Publications du Québec  
1279, boulevard Charest Ouest  
Québec (Québec)  
G1N 4K7

Monsieur Pierre Lorrain  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Gouvernement  
Québec (Québec)  
G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de toponymie pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1987 au 31 mars 1988.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le ministre délégué aux Affaires culturelles et responsable de l'application de la Charte de la langue française,

Guy Rivard

Québec, novembre 1988



Monsieur Guy Rivard  
Ministre délégué aux Affaires culturelles  
et responsable de l'application de la  
Charte de la langue française  
1031, rue De La Chevrotière, 30<sup>e</sup> étage  
Édifice G  
Québec (Québec)  
G1R 5E9

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport  
annuel de la Commission de toponymie pour la  
période du 1<sup>er</sup> avril 1987 au 31 mars 1988.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expres-  
sion de ma considération très distinguée.

Le président,  
Rémi Mayrand

Québec, novembre 1988



## **Les membres de la Commission**

Henri Dorion, géographe<sup>1</sup>  
Président

Rémi Mayrand, avocat<sup>2</sup>  
Président

Pierre Auger, linguiste  
Commissaire

Normand Cazalais, géographe  
Commissaire

Andrée Désilets, historienne<sup>3</sup>  
Commissaire

Philo Desterres, administratrice  
Commissaire

Paul Lacoste, avocat et administrateur<sup>4</sup>  
Commissaire

Christian Morissonneau, géographe et historien  
Commissaire

Marie Picard, géographe  
Commissaire

## **Le secrétaire de la Commission**

Jean-Claude Fortin

- 
- 1: Président jusqu'au 31 juillet 1988.
  - 2: Président à partir du 1<sup>er</sup> août 1988.
  - 3: Jusqu'au 3 février 1988.
  - 4: Nommé le 3 février 1988.



# Table des matières

## Introduction 11

### 1. Les dominantes de la dernière année 13

### 2. L'organisation de la Commission et les ressources 14

- 2.1 L'organigramme 14
- 2.2 Les ressources humaines 15
  - 2.2.1 Les effectifs permanents par unité administrative et par catégorie d'emploi au 31 mars 1988 15
- 2.3 Les ressources financières 15
  - 2.3.1 L'état du budget pour l'année 1987-1988 15

### 3. Les décisions 16

- 3.1 L'officialisation des toponymes 16
- 3.2 Les noms de voies de communication (odonymes) 16
- 3.3 Les politiques et les normes 17
- 3.4 Les avis 17
  - 3.4.1 Les avis contrôles 17
  - 3.4.2 Les avis conseils 17
- 3.5 La terminologie géographique 18

### 4. Les appuis internes 19

- 4.1 Les archives et la documentation 19
- 4.2 Le développement des systèmes informatiques 19
  - 4.2.1 Le fichier des toponymes — TOPOS 19
  - 4.2.2 Le fichier des toponymes populaires — TOPOP 19
  - 4.2.3 Le système de gestion documentaire (GESDOC) 19
- 4.3 La recherche 19

### 5. Les relations avec l'Administration publique et parapublique québécoise 21

- 5.1 L'Administration centrale 21
  - 5.1.1 La toponymie de l'Administration 21
    - 5.1.1.1 Les protocoles d'entente 21
  - 5.1.2 Le dossier de l'implantation 21
    - 5.1.2.1 Le matériel didactique 21
    - 5.1.2.2 Les autres documents 21
    - 5.1.2.3 La cartographie 21
  - 5.2 Le dossier de la normalisation 22
    - 5.2.1 Les dénominations d'entités administratives 22
      - 5.2.1.1 Les noms de commissions et de municipalités scolaires 22
      - 5.2.1.2 Les noms d'entités relevant du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 22

- 5.2.1.3 Les noms de centres éducatifs forestiers 22
- 5.2.1.4 Les noms de réserves écologiques 22
- 5.2.1.5 Les noms des régions administratives 22
- 5.2.2 Les guides toponymiques 22
- 5.2.3 Documents techniques pour la Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques 22
- 5.3 Le dossier municipal 22
  - 5.3.1 Les circonscriptions électorales municipales 22
  - 5.3.2 Les noms de municipalités 23
  - 5.3.3 Les noms de voies de communication 23
  - 5.3.4 Les interventions auprès des municipalités 23
    - 5.3.4.1 Les gentilés (noms des habitants) 23
- 5.4 La réalisation du programme d'inventaires toponymiques 24

### 6. Les relations avec les autres clientèles 25

- 6.1 Les zones d'exploitation contrôlée (zezs) 25
- 6.2 Le milieu autochtone 25
- 6.3 Les relations avec les citoyens et les consultations toponymiques 25

### 7. Les relations fédérales et interprovinciales 27

- 7.1 La réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques 27
- 7.2 La réunion annuelle du Comité consultatif de la recherche toponymique du Comité permanent canadien des noms géographiques 27
- 7.3 Les relations interprovinciales 28

### 8. Le rayonnement de la Commission de toponymie 29

- 8.1 Les Nations Unies et la normalisation des noms géographiques 29
- 8.2 Autres activités toponymiques internationales 29
- 8.3 Les activités de la Commission de toponymie en 1987-1988 sur le plan national et international 31
- 8.4 Les désignations commémoratives 32

### 9. Les communications 33

- 9.1 L'information et les relations publiques 33
- 9.2 Les publications 33

## **Annexe I**

Les inventaires toponymiques réalisés en  
1987-1988    **34**

## **Annexe II**

La liste des municipalités dont l'analyse odonymique a  
été traitée en 1987-1988    **35**

## **Introduction**

Ce neuvième rapport de la Commission de toponymie rend compte de ses activités pour l'exercice financier 1987-1988.

On trouvera, dans la première section, un bref bilan des activités de la Commission, dans la seconde, son organisation et ses ressources et dans la troisième, un compte rendu sommaire de ses décisions.

L'organisation des appuis internes à la Commission (appuis intellectuels, techniques et documentaires) est décrite dans la quatrième section.

Les sections 5, 6 et 7 portent sur les relations avec l'Administration publique et parapublique, avec le secteur privé et avec le gouvernement fédéral, respectivement.

Le rayonnement de la Commission de toponymie sur le plan national et international est décrit à la huitième section, alors que la neuvième section du rapport rend compte des activités de communication.

Enfin, le rapport est accompagné de deux annexes: les inventaires toponymiques réalisés en 1987-1988 et la liste des municipalités dont l'analyse odonymique a été terminée en 1987-1988.



## 1. Les dominantes de la dernière année

Au cours de l'année financière 1987-1988, la Commission de toponymie a poursuivi activement son programme régulier d'inventaire, de traitement, d'officialisation et de diffusion en maintenant un rythme accéléré de production, comme en font foi les tableaux statistiques.

De plus, une partie importante des ressources, tant humaines que matérielles, a été affectée à la préparation et à la tenue, en août 1987, de la Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui a rassemblé, pendant 15 jours, des représentants de 53 pays. Cette conférence et le Groupe d'experts qui l'alimente constituent l'autorité internationale en matière de gestion toponymique. En vue de cette conférence, la Commission a été appelée à produire et à mettre à jour un bon nombre de textes touchant l'ensemble de ses politiques toponymiques et portant sur les critères de choix et les règles d'écriture des noms de lieux afin d'exposer la réalité québécoise dans ce domaine. Dans le cadre spécifique de cette conférence, la Commission a procédé à la publication de six ouvrages: le *Répertoire toponymique du Québec 1987*, le *Répertoire des gentilés*, le *Guide toponymique du Québec*, le *Guide odonymique du Québec*, la *Bibliographie toponymique du Québec* et *Le genre des noms de cours d'eau au Québec. État de la question*. Tout au long de cette manifestation, la Commission a tenu un stand d'information qui lui a permis d'étaler ses produits et de faire valoir son expertise; elle a aussi organisé une fin de semaine de visite touristique à Québec et dans Charlevoix et participé à d'autres activités dans le cadre de la collaboration internationale.

C'est aussi en 1987-1988 qu'un projet que caressait la Commission de toponymie depuis longtemps a commencé à prendre forme, soit la publication éventuelle d'un dictionnaire des noms de lieux du Québec. Des ressources internes et externes ont été affectées à la réalisation de ce projet, notamment pour la rédaction des notices toponymiques. Le produit final, si les travaux se poursuivent au rythme actuel, devrait être publié dans deux ou trois ans.

C'est aussi en fin d'année financière que la Commission a commencé la planification, la programmation et la réalisation d'un stage de formation en gestion toponymique pour les pays en voie de développement de langue française. Ce stage, souli-

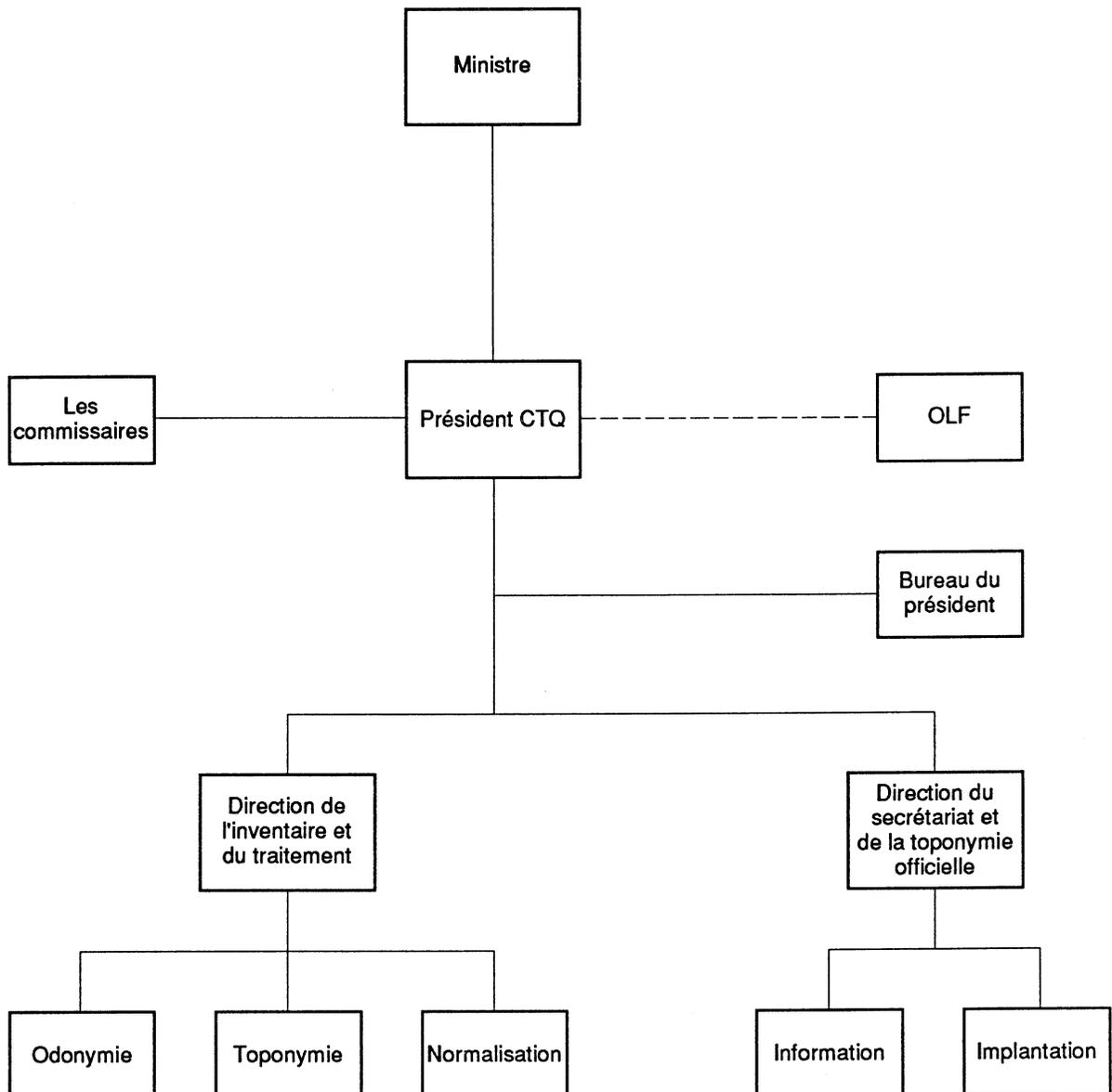
gnons-le, se tient sous les auspices des Nations Unies et du gouvernement du Canada. Comme le personnel de la Commission doit fournir une large part du contenu pédagogique de ce stage, il convient aussi de noter que plusieurs conférenciers de l'extérieur sont également appelés à y contribuer.

Bref, en plus de la réalisation de nombreux inventaires, du traitement, de l'officialisation et de la diffusion des toponymes inventoriés, de l'édition de nombreuses publications et de l'organisation de multiples activités d'information, la Commission a aussi accompli par ce stage une mission internationale importante pour laquelle elle prévoit des retombées positives, non seulement en ce qui a trait à la consolidation de sa compétence, mais également au rayonnement du Québec dans le monde.

## 2. L'organisation de la Commission et les ressources

L'organisation de la Commission n'a fait l'objet d'aucune modification importante au cours de l'année financière 1987-1988.

### 2.1 L'organigramme



## 2.2 Les ressources humaines

Le personnel permanent de la Commission se chiffrait à 28 personnes au 31 mars 1988 et se trouvait réparti dans les unités administratives suivantes: Bureau du président (7), Direction de l'inventaire et du traitement (13), Direction du secré-

tariat et de la toponymie officielle (8). De plus, pour l'année financière 1987-1988, il faut ajouter au personnel permanent un total de quatre (4) années-personnes occasionnelles.

### 2.2.1 Les effectifs permanents par unité administrative et par catégorie d'emploi au 31 mars 1988

	Cadres supérieurs	Professionnels	Techniciens	Employés de bureau	Total
Bureau du président	2	2		3	7
Direction du secrétariat et de la toponymie officielle	1	2	1	4	8
Direction de l'inventaire et du traitement	1	5	2	5	13
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>28</b>

## 2.3 Les ressources financières

Le budget de la dernière année financière était au départ de 1 411 700 \$ mais a été porté par la suite à 1 434 100 \$. Le tableau qui suit donne le sommaire des engagements et des paiements.

### 2.3.1 L'état du budget pour l'année 1987-1988

CATÉGORIES	Budget (\$)		Fonds engagés (\$)			Solde à engager (\$)
	Original	Modifié	Engagement	Demandes Paiements	Solde à l'engagement	
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
Traitements	972 600,00	979 450,00	977 143,00	977 075,00	68,00	2 307,00
Autres						
rémunérations	113 700,00	124 050,00	122 366,00	122 285,00	81,00	1 684,00
Communications	70 100,00	70 481,00	70 476,49	70 257,16	219,33	4,51
Services	79 300,00	67 884,00	67 884,00	67 857,71	26,29	0,00
Entretien	3 300,00	3 901,00	3 901,00	3 900,26	0,74	0,00
Loyers	117 200,00	114 638,00	114 275,32	109 954,38	4 320,94	362,68
Fournitures	32 100,00	43 693,00	43 692,91	43 531,47	161,44	0,09
Équipement	1 000,00	1 496,00	1 496,00	1 495,23	0,77	0,00
Autres dépenses	1 100,00	1 207,00	1 206,35	1 103,19	103,16	0,65
<b>1- Sous-total</b>	<b>1 390 400,00</b>	<b>1 406 800,00</b>	<b>1 402 441,07</b>	<b>1 397 459,40</b>	<b>4 981,67</b>	<b>4 358,93</b>
<b>CAPITAL</b>						
08 Équipement	11 300,00	17 300,00	17 233,55	17 230,42	3,13	66,45
<b>2- Sous-total</b>	<b>11 300,00</b>	<b>17 300,00</b>	<b>17 233,55</b>	<b>17 230,42</b>	<b>3,13</b>	<b>66,45</b>
<b>TRANSFERT</b>						
Subventions	10 000,00	10 000,00	10 000,00	9 650,00	350,00	0,00
<b>3- Sous-total</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>9 650,00</b>	<b>350,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>1 411 700,00</b>	<b>1 434 100,00*</b>	<b>1 429 674,62</b>	<b>1 424 339,82</b>	<b>5 334,80**</b>	<b>4 425,38</b>

\* La différence entre le budget initial et le budget modifié est de 22 400 \$. Ce montant est constitué des crédits transférés par l'OLF (5 200 \$) et de l'ajustement au Traitement des cadres (17 200 \$).

\*\* La ristourne de la SIQ (3 553 \$) est incluse dans ce montant.

### 3. Les décisions

#### 3.1 L'officialisation des toponymes

Au cours de l'année 1987-1988, les membres de la Commission ont tenu huit réunions régulières. Sur les quelque 8 414 toponymes soumis à l'assemblée des commissaires, 8 214 ont été déclarés officiels.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des noms officialisés durant la période s'étendant du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars des années 1986-1987 et 1987-1988 selon divers paramètres qui permettent de mieux comprendre la nature des interventions de la Commission.

#### Répartition des toponymes officiels

	1986-1987	1987-1988
— Répartition selon les requérants		
Ministères et organismes du Gouvernement	7 305	3 582
Municipalités	2 252	4 304
Associations et individus	431	328
<b>Total</b>	<b>9 988</b>	<b>8 214</b>
— Répartition selon la nature de la décision		
Nouveaux noms	9 988	8 214
Changements de noms	578	386
Désofficialisations	105	36
— Répartition selon le type d'entités		
Entités topographiques	306	360
Entités hydrographiques	2 814	1 469
Lieux habités	150	51
Espaces administratifs	1 315	101*
Autres espaces désignés	1 080	910
Voies de communication	4 264	5 244
Constructions et installations	59	79
<b>Total</b>	<b>9 988</b>	<b>8 214</b>

\* L'écart entre les deux années s'explique par l'accent mis en 1986-1987 sur l'officialisation des noms de cours d'eau agricoles, des noms de bureaux de poste et des noms de paroisses.

Les ministères et organismes du Gouvernement de même que les municipalités demeurent les principaux requérants à l'origine des demandes d'officialisation. Une partie des dossiers présentés par les services de la Commission, mis à part le volet « Noms de voies de communication » dont il sera question plus loin, découle du projet d'inventaire des noms de paroisses catholiques amorcé en 1986-1987. Plus de 700 toponymes de cette catégorie ont franchi l'étape de l'officialisation. Au 31 mars 1988, la banque contenait 1 820 noms de paroisses. En fait, la Commission est à compléter son projet d'inventaire des toponymes administratifs. Cette année, les catégories « Espaces administratifs » et « Autres espaces désignés » totalisent encore au-delà de 1 000 toponymes officiels.

Le programme d'enquêtes toponymiques sur le terrain, un des moyens privilégiés par l'organisme pour enrichir la banque de toponymes, a permis la présentation de 1 000 toponymes pour officialisation. La Commission poursuit son travail d'interventions en milieu amérindien et inuit en approuvant 678 toponymes localisés sur les territoires fréquentés par les Algonquins, les Cris et les Inuit.

Quant aux demandes venant des municipalités, elles concernent tout particulièrement les noms de voies de communication. Pour ce type d'entité, la Commission partage sa compétence avec les corporations municipales. En 1987-1988, 64 pour cent de tous les noms officialisés se retrouvent dans cette catégorie, comparativement à 18 pour cent pour les entités hydrographiques, la deuxième en importance et à 11 pour cent pour les autres espaces désignés, en troisième place.

Bien que les activités reliées à la désignation des lieux soient diversifiées dans l'ensemble, l'officialisation des noms d'entités hydrographiques et des voies de communication représente encore un pourcentage élevé des décisions prises par la Commission. Il est à prévoir qu'il en sera de même durant quelques années encore.

#### 3.2 Les noms de voies de communication (odonymes)

En ce qui concerne l'officialisation des noms de voies de communication, la procédure comprend deux étapes, du fait que la Commission partage sa compétence avec les municipalités, lesquelles possèdent une juridiction concurrente dans ce domaine.

Dans un premier temps, à la suite de l'analyse des listes d'odonymes fournies par les municipalités, la Commission émet des propositions ou des avis quant à la conformité des noms soumis aux normes de choix et aux règles d'écriture adoptées par la Commission. Un rapport contenant ces propositions et avis est expédié à la municipalité avec les commentaires appropriés. Il en résulte la plupart du temps une étape de négociation et de consultation entre les deux parties, à la suite de quoi la municipalité adopte, par résolution ou par règlement, une liste de noms soumise ensuite à la Commission pour approbation avec les modifications résultant de la concertation entre les deux parties.

Dans ce contexte, en 1987-1988, 835 odonymes ont fait l'objet d'un avis favorable de la part de la Commission. La diminution importante du nombre d'avis odonymiques par rapport à l'année précédente s'explique par le fait que le temps consacré à l'ouverture de nouveaux dossiers décroît progressivement. Les municipalités caractérisées par une densité odonymique élevée ont été analysées au cours des dernières années; des efforts sont maintenant conjugués pour convaincre les municipalités d'officialiser leurs odonymes. D'ailleurs, 5 244 odonymes ont été officialisés en 1987-1988, soit 980 de plus que l'année précédente.

### 3.3 Les politiques et les normes

L'étude et le traitement des toponymes ne peuvent se faire de façon arbitraire et désordonnée. Des politiques, des procédures, des règles d'écriture et des normes sont nécessaires pour assurer une continuité dans le traitement des noms de lieux; les commissaires sont appelés régulièrement à se prononcer sur de tels énoncés. Il arrive également que les politiques et les règles soient remises en question pour s'adapter aux différents contextes dans lesquels la toponymie évolue aux niveaux régional, national et international. Rappelons qu'à cet égard, la Commission tient largement compte des recommandations des conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Sur le plan des politiques et des normes, la Commission a cherché surtout à consolider les orientations choisies antérieurement. Elle a poursuivi l'étude de la politique terminologique qu'elle a sanctionnée en mai 1987 pour en permettre l'intégration au *Guide toponymique du Québec*.

Par ailleurs, des énergies ont été consacrées à faire connaître les politiques et les normes à l'ensemble des usagers. La publication en août 1987 du *Guide toponymique du Québec* et du *Guide odonymique du Québec*, lesquels contiennent la très gran-

de partie de l'ensemble des politiques et des normes toponymiques, contribuera sans doute à rendre la clientèle plus autonome dans l'application des règles qui prévalent dans le traitement de la toponymie québécoise.

De plus, consciente de son expérience dans le domaine des inventaires toponymiques sur le terrain, la Commission a pris l'initiative de rendre accessible sa méthodologie sur le plan international en procédant à la traduction en langues anglaise et espagnole de la publication *Méthodologie des inventaires toponymiques*. Ce travail a été effectué dans le cadre de la Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui s'est déroulée à Montréal en août 1987. La version anglaise de la publication a été réalisée avec la collaboration de l'organisme ontarien responsable des noms de lieux.

## 3.4 Les avis

### 3.4.1 Les avis contrôlés

Le principal client qui a reçu des avis contrôlés de la part de la Commission de toponymie reste, encore cette année, le ministère de l'Éducation. Ce dernier a soumis 30 ouvrages scolaires pour évaluation toponymique. La Commission a émis des avis favorables sur 28 d'entre eux.

### 3.4.2 Les avis conseils

La Commission émet également des avis conseils au Gouvernement et à d'autres organismes sur tout sujet de nature toponymique et cela, afin de guider les organismes de l'Administration qui ont aussi le pouvoir de nommer les lieux sous leur juridiction. Soixante-cinq avis ont été transmis à divers requérants et la répartition des sujets traités s'établit comme suit:

Municipalités	18
Centre éducatif forestier	1
Circonscriptions électorales	18
Commissions scolaires	2
Édifice	1
Municipalités scolaires	2
Régions administratives	11
Réserves écologiques	8
Stations de métro	3
Zone d'exploitation contrôlée (zec)	1
<b>Total</b>	<b>65</b>

### 3.5 La terminologie géographique

La loi confie à la Commission de toponymie un mandat explicite en matière de terminologie géographique. Selon l'article 125, paragraphe c), de la *Charte de la langue française*, « la Commission doit établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office ». L'Office de la langue française, dont il est question ici, doit, quant à lui, en vertu de la même Charte, article 113, paragraphe a), « normaliser et diffuser les termes et expressions qu'il approuve ».

La Commission de toponymie et l'Office de la langue française jouent donc des rôles complémentaires en ce qui concerne la terminologie géographique. La Commission propose des définitions de termes reliés à la géographie et à la toponymie. L'Office les approuve et en assure la publication à la *Gazette officielle du Québec*. Depuis le début des travaux terminologiques à la Commission, 240 termes ont franchi toutes les étapes du processus de normalisation jusqu'à la publication des définitions à la *Gazette officielle du Québec*.

Rappelons que la Commission de toponymie a jusqu'ici interprété le volet terminologique de son mandat de façon restrictive, en ce sens que seuls les termes géographiques utilisés en toponymie et susceptibles d'être l'objet de normalisation toponymique ont été traités par le Comité de terminologie géographique.

En 1987-1988, la Commission a recommandé à l'Office de la langue française d'émettre des avis de normalisation pour les termes **circonscription électorale**, **port de plaisance** et **marina**. Vingt-deux autres termes ont été recommandés, ce qui porte leur nombre à 127. Quant aux termes normalisés, on en compte 113 à ce jour.

## 4. Les appuis internes

La Commission doit assurer à ses services de même qu'aux commissaires et, dans une certaine mesure, à sa clientèle, des appuis intellectuels, techniques et documentaires, dont font état les chapitres qui suivent.

### 4.1 Les archives et la documentation

La gestion documentaire a consisté, entre autres, à appliquer le calendrier de conservation approuvé l'année précédente.

La bibliothèque de la Commission de toponymie possède environ 7 000 documents, la plupart spécialisés en toponymie. C'est la seule bibliothèque québécoise regroupant une collection aussi importante dans ce domaine; elle possède notamment une collection imposante de répertoires géographiques, de documents traitant de tous les aspects de la toponymie, de monographies paroissiales, de périodiques et d'atlas. Au cours de l'année, la bibliothèque s'est enrichie d'environ 100 volumes et a rempli normalement toutes ses fonctions.

### 4.2. Le développement des systèmes informatiques

#### 4.2.1 Le fichier des toponymes — (TOPOS)

La banque informatisée de données toponymiques — TOPOS — de la Commission de toponymie comprenait, au 31 mars 1988, 192 472 enregistrements. Il s'agit d'un enrichissement de 26 154 toponymes par rapport à l'année précédente. Du nombre total d'entrées, 71,54 % sont des toponymes et 28,46 % sont des odonymes.

Exploité par le Service de la gestion des systèmes informatiques de l'Office de la langue française en vertu d'une entente administrative avec la Commission, le système TOPOS permet d'ajouter tout nouveau toponyme inventorié, d'interroger, de modifier ou d'annuler les toponymes existants. En outre, il rend possible l'extraction de statistiques et de listes sélectives. Plus de 595 listes ont été ainsi produites au cours de l'année.

Enfin pour satisfaire aux exigences de la Charte de la langue française, le système génère les données nécessaires à la publication annuelle des décisions de la Commission à la *Gazette officielle du Québec*.

Par ailleurs, la Commission de toponymie a entrepris une expérience pilote avec Hydro-Québec en lui donnant l'accès direct à sa banque informatisée de données toponymiques.

#### 4.2.2 Le fichier des toponymes populaires — (TOPOP)

Comme par les années passées, la Commission a assuré la gestion du fichier des toponymes populaires — TOPOP — pour répondre aux besoins des ministères et organismes qui s'y réfèrent pour rejoindre facilement leur clientèle. Ce fichier est relié à celui du code géographique du Bureau de la statistique du Québec. Il localise, par municipalité ou par d'autres types d'entités administratives, des toponymes dont la Commission n'a pas encore fait le relevé exhaustif (écoles, hôpitaux, commissions scolaires, quartiers, secteurs, etc.) ou n'a pu déterminer le type d'entité auquel ils se réfèrent. Au total, 110 listes différentes ont été produites.

Depuis quelques années, la Commission a entrepris l'intégration des données de TOPOP à son fichier des toponymes - TOPOS -. Cette opération s'est poursuivie au cours de l'année et l'intégration totale sera bientôt réalisée.

#### 4.2.3 Le système de gestion documentaire (GESDOC)

Ce système assure la conservation et la mise à jour des fichiers contenant les données descriptives des documents utilisés par les différents services de la Commission.

Plus de 1 873 transactions ont été effectuées pendant l'exercice et 42 listes diverses ont été produites: il s'agit aussi bien de listes générales par titre et code de classement que de listes dans des domaines particuliers (odonymie, information, etc.).

## 4.3 La recherche

Afin de remplir adéquatement son mandat et de fonder ses décisions sur les bases les plus solides et les plus objectives possible, la Commission de toponymie a fait procéder, au cours de 1987-1988, à diverses recherches tant à l'intérieur de son organisme qu'à l'extérieur. Ces recherches ont porté notamment sur des questions nécessitant une intervention à court terme et requérant une expertise particulière.

Poursuivant un projet bien amorcé en 1986-1987, les recherches ont été maintenues afin que puisse démarrer concrètement le *Dictionnaire des noms de lieux du Québec*. À cet effet, un comité de rédaction a été formé et des rédacteurs ont été recrutés parmi les membres du personnel de la Commission et aussi en faisant appel à des chercheurs de l'extérieur, à titre de contractuels. La rédaction de rubriques ayant débuté en novembre 1987, au 31 mars 1988, plus de 1 028 articles avaient fait l'objet d'une première rédaction, ce qui représente 14 % de l'ensemble des toponymes à traiter.

Le programme de subvention à la recherche en matière de noms de lieux a été maintenu, quoique très modestement. Un seul nouveau projet s'est ajouté à ceux en voie d'être complétés, soit une recherche sur la toponymie anglaise dans la M.R.C. de La Rivière-du-Nord (Claude Bourguignon). Par ailleurs, les deux projets de recherche qui ont fait l'objet d'une subvention l'an dernier ont été complétés et on a remis les rapports de recherche. Il s'agit de la toponymie et l'odonymie des Grands-Jardins dans Charlevoix (Francine Saint-Aubin) ainsi que la notion de *place* dans la toponymie de Montréal (Richard Léger).

Les recherches entreprises à l'interne en 1987-1988 quant à la problématique du genre des toponymes (noms de cours d'eau) au Québec et à la consignation des principales références bibliographiques concernant la toponymie québécoise ont été complétées. Afin de rendre accessibles au public intéressé les résultats de ces travaux, deux ouvrages ont paru à l'été de 1987: *Le genre des noms de cours d'eau au Québec. État de la question et Bibliographie toponymique du Québec. Édition revue et augmentée.*

## 5. Les relations avec l'Administration publique et parapublique québécoise

La mission première de toute autorité toponymique est de coordonner les différentes étapes du processus toponymique (inventaire, traitement, choix, officialisation, diffusion et contrôle) auxquelles participent divers intervenants, en amont comme en aval de l'officialisation. Il est donc essentiel de développer, avec ceux-ci, des relations efficaces et harmonieuses. Il sera question, dans ce chapitre, des relations avec l'Administration publique et parapublique québécoise et, dans les chapitres suivants, des relations qu'entretient la Commission avec le secteur privé et avec le gouvernement fédéral canadien.

### 5.1 L'Administration centrale

#### 5.1.1 La toponymie de l'Administration

##### 5.1.1.1 Les protocoles d'entente

Aux utilisateurs de la nomenclature géographique, particulièrement les ministères et organismes de l'Administration, la Commission propose de signer un protocole d'entente officiel dans lequel le client reconnaît l'autorité de la Commission en la matière et, par conséquent, respecte ses décisions; la Commission, pour sa part, s'y engage à pourvoir aux besoins des organismes selon les demandes exprimées.

Par ce moyen, la Commission veut en arriver à coordonner efficacement l'application des décisions de nature toponymique de façon à ce que les divers intervenants travaillent en coopération au développement harmonieux de la toponymie québécoise. Les protocoles d'entente permettent de préciser les compétences respectives, la nature des besoins et les mécanismes administratifs à mettre en place pour la réalisation d'objectifs communs.

Pour les cas où une autre autorité a un droit de regard en matière de désignation toponymique, cette méthode permet de partager clairement les compétences et par le fait même de coordonner les travaux de nature toponymique entre les parties liées par le protocole d'entente.

Jusqu'à maintenant, la Commission a signé des protocoles d'entente avec le ministère de l'Éducation, le ministère des Affaires municipales, le ministère de l'Énergie et des Ressources et avec

Hydro-Québec. Des négociations ont été amorcées avec les ministères du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de l'Environnement, des Transports, de l'Enseignement supérieur et de la Science, ainsi qu'avec le Conseil de la science et de la technologie.

#### 5.1.2 Le dossier de l'implantation

##### 5.1.2.1 Le matériel didactique

En vertu de l'article 128 de la *Charte de la langue française*, l'emploi des noms choisis ou approuvés par la Commission de toponymie devient obligatoire, dès leur publication à la *Gazette officielle du Québec*, dans les ouvrages d'enseignement et de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation. Un protocole établi avec le Bureau d'approbation du matériel didactique a amené la Commission à procéder, durant la dernière année, à l'évaluation de trente ouvrages didactiques. Deux de ces ouvrages n'ont pas été recommandés pour diffusion dans le milieu scolaire.

##### 5.1.2.2 Les autres documents

Le ministère du Tourisme a demandé à la Commission de procéder à la révision toponymique des textes et des cartes de deux guides touristiques: celui des Îles-de-la-Madeleine et celui de l'Estrie. De plus, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a sollicité la Commission pour vérifier la toponymie contenue dans la réglementation sur la chasse et la pêche.

##### 5.1.2.3 La cartographie

Au cours de cette année, plus de 16 000 toponymes ont été vérifiés ou inscrits sur 365 documents cartographiques.

La vérification de plans à diverses échelles provenant entre autres du ministère de l'Énergie et des Ressources et du ministère des Transports constitue la plus grande partie de cet aspect du travail de la Commission.

Parmi toutes les cartes vérifiées, signalons entre autres la carte du Québec méridional à l'échelle 1:2 000 000, ainsi que celle du Québec en relief à l'échelle 1:1 000 000.

## **5.2 Le dossier de la normalisation**

### **5.2.1 Les dénominations d'entités administratives**

#### **5.2.1.1 Les noms de commissions et de municipalités scolaires**

La restructuration administrative de l'enseignement découlant de l'intégration des ordres d'enseignement primaire et secondaire se concrétise par la fusion de certains organismes scolaires existants. Cette fusion amène elle-même la modification des dénominations et c'est dans ce cadre que la Commission a été sollicitée pour émettre des avis sur deux commissions scolaires et autant pour les municipalités scolaires correspondantes.

#### **5.2.1.2 Les noms d'entités relevant du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche**

En modifiant la vocation de certaines entités administratives relevant de sa compétence, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a, par le fait même, dû procéder au changement de dénominations des entités concernées. La Commission de toponymie a donc adapté sa nomenclature officielle en conséquence. Une réserve faunique et une réserve de chasse et de pêche ont ainsi fait place à deux zones d'exploitation contrôlée. La Commission a enfin émis un avis sur la dénomination d'une nouvelle zec et s'est penchée sur le changement de nom d'une zec déjà établie.

#### **5.2.1.3 Les noms de centres éducatifs forestiers**

Les dénominations de deux de ces entités ont été présentées pour analyse devant la Commission. L'un des dossiers portait sur la modification d'une dénomination existante alors que l'autre concernait une entité nouvellement créée.

#### **5.2.1.4 Les noms de réserves écologiques**

La Direction du patrimoine écologique du ministère de l'Environnement a soumis à la Commission les projets de dénomination de neuf réserves écologiques dont elle recommandera au Gouvernement la création au cours des prochains mois.

Les noms ont fait l'objet d'avis favorables de la part de la Commission et deviendront officiels lorsque les réserves seront créées.

#### **5.2.1.5 Les noms des régions administratives**

En vertu du décret 2000-87 concernant la révision des limites des régions administratives du Québec, adopté le 22 décembre 1987, le Québec est

maintenant divisé en 16 régions administratives. Pour deux d'entre elles, Québec-Sud (n° 03B) et Nord-du-Québec (n° 10), les dénominations ne sont pas définitives. Le Gouvernement a confié à l'Office de planification et de développement du Québec et à la Commission de toponymie le mandat d'adresser au ministre des Transports leurs recommandations à ce sujet, après avoir mené une consultation. La Commission a évalué jusqu'ici 17 hypothèses de régionymes, soit sept pour la région 10 et dix pour la région 03B.

#### **5.2.2 Les guides toponymiques**

La Commission a procédé cette année à l'édition du *Guide odonymique du Québec* dont le contenu présente la version revue, modifiée et augmentée du *Guide toponymique municipal*, publié en 1979. Depuis cette date, la Commission et les municipalités ont entretenu de nombreux échanges en vue de l'officialisation des noms de voies de communication. Forte de l'expérience acquise lors de ces négociations, la Commission a pu mettre au point un nouvel outil de travail qui saura répondre encore mieux aux attentes des municipalités en matière d'odonymie (noms de voies de communication.)

#### **5.2.3 Documents techniques pour la Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques**

Douze documents techniques préparés par la Commission ont été distribués aux délégués et observateurs de 53 pays participant à la conférence. Le contenu des documents est directement lié aux points inscrits à l'ordre du jour et présente les résultats de l'expérience acquise par la Commission sur les différents thèmes de la normalisation des noms géographiques. L'inventaire, le traitement, la conservation et la diffusion des données toponymiques font partie des thèmes majeurs abordés dans les communications.

## **5.3 Le dossier municipal**

### **5.3.1 Les circonscriptions électorales municipales**

Huit municipalités ont répondu, au cours de l'année, à la demande qui leur a été faite par la Commission de dénommer leurs circonscriptions électorales municipales. Cette opération a permis l'officialisation de 53 nouvelles dénominations. Au 31 mars 1988, 617 noms de circonscriptions ont donc été officialisés.

### 5.3.2 Les noms de municipalités

En vertu de l'article 126 d) de la *Charte de la langue française*, la Commission de toponymie peut, avec l'assentiment de l'organisme de l'Administration ayant une compétence concurrente sur le nom de lieu, déterminer ou changer le nom de tout lieu dans un territoire organisé. En collaboration avec le Service de l'organisation municipale du ministère des Affaires municipales et les organismes municipaux concernés, la Commission a analysé et émis des avis sur les changements de noms et de statuts de 13 municipalités et sur les noms de quatre nouvelles municipalités issues de la fusion de municipalités existantes.

### 5.3.3 Les noms de voies de communication

L'activité odonymique de la Commission de toponymie a d'abord consisté à répondre aux demandes ponctuelles provenant des municipalités dans ce domaine et ainsi mener à terme les négociations entreprises avec certaines municipalités dont les dossiers étaient ouverts depuis plusieurs années.

Le nombre total des municipalités, territoires organisés et réserves indiennes pouvant comporter des noms de voies de communication est passé de 1 661 à 1 656, à la suite de la fusion de municipalités en cours d'année.

En retenant la remarque précédente et en tenant compte de la mise à jour du dossier odonymique au 31 mars 1988, 354 municipalités ont fait l'objet d'interventions de la part de la Commission. De ce nombre, 259 dossiers sont constitués de demandes ponctuelles d'officialisation visant des dossiers en cours de négociation (74 cas), alors que les 185 autres cas comportaient de nouvelles demandes d'analyse technique de la part des municipalités dont l'odonymie était officialisée. Enfin, 67 dossiers odonymiques municipaux ont fait l'objet d'une analyse finale quant à leur territoire urbain ou rural, et 28 dossiers municipaux ont été analysés pour la première fois dans le but de soumettre des propositions aux municipalités visées.

Le lecteur trouvera à l'annexe II la liste des municipalités dont l'odonymie a été jugée conforme aux règles et aux critères normatifs de la Commission. Depuis les débuts de la collaboration active avec le milieu municipal, 34 863 odonymes ont été officialisés et quelque 67 998 autres en sont à l'une ou l'autre étape des phases de traitement et de négociation.

Au total, les interventions de la Commission dans le dossier odonymique municipal se présentent selon le bilan suivant: 882 dossiers ont été menés à terme (52 %), 456 sont en cours de traitement (27,5 %) et 162 dossiers n'ont pas encore été analysés (10 %), sans compter les réserves indiennes et les territoires non organisés, c'est-à-dire 156 dossiers équivalents à 9,5 % de l'ensemble des dossiers odonymiques. Ainsi, le nombre d'odonymes analysés en 1987-1988 se chiffre à 8 844.

### 5.3.4 Les interventions auprès des municipalités

La fonction locative et communicative qui résulte du travail odonymique de la Commission a permis d'assurer au monde municipal ainsi qu'à d'autres organismes à vocation territoriale plus de 1 207 échanges téléphoniques ou écrits. De plus, les rencontres avec les intervenants municipaux permettent d'assurer un suivi pédagogique et informatif qui a l'avantage d'accroître la réussite dans le processus de négociation des dossiers odonymiques.

Pour connaître la liste des municipalités dont le dossier odonymique a été traité en 1987-1988, on se reportera à l'annexe II.

D'ailleurs, dans une perspective régionale, l'analyse odonymique s'est concrétisée principalement dans les régions suivantes: Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Montérégie, Estrie, Québec et Québec-Sud. Il faut de plus souligner la collaboration particulière des municipalités citées à l'annexe II et plus spécifiquement celles dont la refonte de l'affichage ou de l'odonymie fut évocatrice telles que Charny et Québec.

Notre participation à différents congrès comme ceux de l'Union des municipalités du Québec ou de l'Union des municipalités régionales de comté assure la diffusion pédagogique du contenu du dossier odonymique et permet aussi un lien direct avec les gestionnaires municipaux ou les élus le cas échéant. Ces rencontres contribuent à faire comprendre le dossier de l'odonymie en concrétisant son contenu selon la réalité de chacune des municipalités rencontrées: suivi, mise à jour ou nouvelle analyse.

#### 5.3.4.1 Les gentils (noms des habitants)

En ce qui a trait à la dénomination collective des habitants du Québec, l'année 1987-1988 a marqué une étape importante dans ce dossier avec la parution, en août 1987, de la deuxième édition du *Répertoire des gentils du Québec*, version entièrement refondue et considérablement augmentée de

l'édition 1981. En effet, de 428 formes consignées au Répertoire de 1981, on passe à 1 429 entrées qui concernent des collectivités régionales, municipales, locales, sectorielles ou autres. On remarque que plus de 75 % des municipalités du Québec comptent un gentilé et que près de 65 % des autorités municipales concernées ont adopté l'appellation par voie de résolution.

Bien que l'ère de la dénomination massive semble révolue, quelque 24 nouvelles appellations collectives se sont ajoutées au cours de la dernière année pour porter le corpus à 1 464 formes existantes.

Enfin, pas moins de 176 consultations relatives aux gentilés ont été acheminées à la Commission et proviennent de citoyens, de rédacteurs, d'étudiants, de chercheurs, de municipalités, d'organismes de l'Administration, etc.

#### **5.4 La réalisation du programme d'inventaires toponymiques**

L'article 125b) de la *Charte de la langue française* impose à la Commission le devoir de procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux. Pour remplir ce mandat, la Commission a effectué, au cours de l'année six inventaires toponymiques de terrain dans les régions de la Moyenne-Côte-Nord, de Maniwaki, de la Basse-Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue, du lac Memphrémagog et sur les rives du Saint-Laurent entre Québec et Trois-Rivières. Un autre relevé a été réalisé à partir de documents cartographiques couvrant les terres du Séminaire de Québec, dans Charlevoix et sur la Côte-de-Beaupré. Une correspondance entretenue avec la Société Canards Illimités (Canada) et certaines zones d'exploitation contrôlée (zecs) a permis de compléter le tableau. Ainsi, 2 768 nouveaux toponymes ont pu être relevés et de ce nombre, 1 105 ont déjà été officialisés par la Commission et 685 autres seront soumis pour officialisation au cours de la prochaine année.

## 6. Les relations avec les autres clientèles

### 6.1 Les zones d'exploitation contrôlée (zeccs)

La Commission a poursuivi les activités d'inventaire et de traitement toponymiques dans les zones d'exploitation contrôlée. Ces travaux s'accomplissent en collaboration avec les administrateurs des zeccs, des représentants des services régionaux de l'Aménagement de la faune, du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et des représentants régionaux du Service de la gestion des terres publiques du ministère de l'Énergie et des Ressources. D'une part, le MLCP assure la diffusion de la nomenclature géographique officielle sur les cartes et dans l'affichage, et d'autre part, le MER effectue le suivi administratif des baux de location des terres publiques qui sont octroyés avec la dénomination officielle des entités géographiques.

Les territoires de quatre zones d'exploitation contrôlée ont fait l'objet d'une mise à jour toponymique partielle, ce qui a permis l'officialisation de 159 nouveaux toponymes.

### 6.2 Le milieu autochtone

Les neuf nations amérindiennes qui regroupent quelque 42 600 individus ont fourni de nombreux et précieux informateurs sur les noms de lieux en usage dans les territoires qu'ils fréquentent ou ont fréquentés. Grâce à la collaboration des Conseils de bande et des autres autorités constituées, nous avons pu inventorier, jusqu'ici, plus de 10 500 toponymes amérindiens dont près de 5 300 ont déjà fait l'objet de recommandations d'officialisation. Additionnés aux autres toponymes d'appartenance linguistique amérindienne recueillis sur des cartes anciennes, dans des récits de voyages, etc., cela représente 5,72 % de tous les noms officiels du *Répertoire toponymique du Québec* soit 7 572 toponymes amérindiens. Au cours de l'année, afin de répondre à un besoin de mise à jour toponymique pour la révision de cartes topographiques, nous avons procédé au traitement de près de 300 toponymes cris. De plus, une recherche sérieuse et très professionnelle réalisée par les Algonquins de Lac-Simon, en Abitibi, a permis l'officialisation de 123 nouvelles appellations algonquines.

La nation inuit a aussi apporté une précieuse contribution à l'enrichissement toponymique de son territoire. En effet, les toponymes inuit inventoriés au cours des dernières années ont atteint le nombre de 7 070 grâce, notamment, à une vaste enquête entreprise au nord du Québec par le professeur Ludger Müller Wille de l'Université McGill. Environ le tiers de ces toponymes a été traité, ce qui s'est traduit par l'officialisation de 1 888 désignations de lieux inuit. Pour une population de 6 100 individus, soit à peine 0,001 % de la population québécoise, les toponymes inuit représentent 1,43 % de tous les noms de lieux officiels du Québec. Ainsi, à l'exemple de la représentation toponymique amérindienne, ces proportions se justifient par le fait que les populations autochtones ont, les premières, occupé le territoire québécois.

### 6.3 Les relations avec les citoyens et les consultations toponymiques

Cette année, 2 096 demandes d'information d'ordre toponymique ont été soumises à la Commission, ce qui représente une augmentation de 18,9 % sur l'année précédente. De ce nombre, près de 59 % proviennent directement de personnes, de sociétés ou d'organismes qui se retrouvent à l'extérieur de l'Administration publique. À ce pourcentage, il faudrait ajouter une grande partie des 202 demandes qui nous ont été adressées par l'Office de la langue française et qui proviennent aussi du milieu privé. Parmi les thèmes les plus souvent abordés lors des consultations, se retrouvent notamment ceux qui ont trait à la graphie de toponymes spécifiques, aux règles d'écriture, aux gentils, au caractère officiel, à l'origine et à la signification des noms de lieux.

## La répartition des consultations toponymiques en 1987-1988:

Tableau I  
Répartition selon le thème abordé

	Nombre	%
Graphie des toponymes	337	16,08
Règles d'écriture	235	11,21
Toponymie générale	182	8,68
Gentilés	176	8,40
Nom officiel pour une entité ou l'inverse	157	7,49
Origine et signification d'un toponyme	138	6,58
Noms de municipalités	127	6,06
Localisation des toponymes	125	5,96
Régionymie	115	5,49
Graphie des odonymes	113	5,39
Publications	67	3,20
Établissements amérindiens et inuit	65	3,10
Critères de choix	62	2,96
Terminologie géographique	60	2,86
Fichier des toponymes populaires	44	2,10
Aspects juridiques	28	1,34
Procédure quant à l'officialisation d'un toponyme	26	1,24
Cartes	14	0,67
Raisons sociales	11	0,52
Noms d'écoles ou d'édifices	9	0,43
Renseignements généraux	3	0,14
Géographie générale	2	0,10
<b>TOTAL</b>	<b>2 096</b>	

Tableau II  
Répartition selon les catégories de demandeurs

	Nombre	1987-1988 %	1986-1987 %	1985-1986 %
Gouvernement provincial (excluant l'Office de la langue française)	660	31,49	33,77	38,90
Entreprises privées	390	18,61	16,52	15,40
Citoyens	349	16,65	14,98	13,00
Office de la langue française	202	9,64	8,85	6,60
Municipalités	145	6,92	8,46	11,20
Gouvernement du Canada	135	6,44	6,30	5,70
Organismes scolaires	113	5,39	6,30	4,10
Organismes parapublics	80	3,82	4,43	4,20
Médias	22	1,05	0,34	0,90
Gouvernement américain	—	—	0,05	—

## 7. Les relations fédérales et interprovinciales

Les rapports toponymiques que la Commission entretient avec les divers ministères du gouvernement fédéral se font par l'intermédiaire du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG). Ce Comité, qui relève du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, est composé d'un représentant nommé par chaque province et chaque territoire du Canada, de représentants des ministères fédéraux qui s'occupent de la cartographie, de l'hydrographie, des archives, de la défense, de la traduction et de l'administration du territoire, ainsi que des présidents des Comités consultatifs de la recherche toponymique et de la nomenclature glaciologique et alpine.

### 7.1 La réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques

Le Comité permanent canadien se réunit une fois par année, soit dans l'une ou l'autre des provinces, soit dans les Territoires, ou bien à Ottawa. Les rôles dévolus au CPCNG à titre d'organisme de coordination sont de susciter des principes de normalisation à l'intérieur du Canada pour le traitement des noms et de la terminologie qui s'y rapporte, ainsi que de favoriser l'élaboration de normes internationales en collaboration avec les Nations Unies et d'autres autorités toponymiques nationales chargées d'énoncer les règles et d'implanter des pratiques relatives à la toponymie.

La vingt-sixième réunion annuelle du Comité permanent a eu lieu à Saint John, Nouveau-Brunswick, le 2 octobre 1987.

Pour accélérer le travail du Comité selon la pratique acceptée depuis quelques années, les membres rédigent leur rapport respectif qui est distribué aux participants par le Comité quelque temps avant la réunion. Le résumé des activités que contient le rapport de la Commission porte notamment sur la composition de l'organisme, le nombre de toponymes officialisés ainsi que leur répartition selon les types d'entité, les avis toponymiques émis, la terminologie géographique, les inventaires toponymiques effectués, les activités de communication, les publications.

Parmi les décisions importantes qui ont été prises au cours de la réunion, il faut signaler l'acceptation de principe des 27 résolutions sur les

noms de lieux autochtones qui avaient été adoptées lors de l'atelier qui s'est déroulé à Ottawa sur le sujet du 7 au 9 mai 1986.

La vingt-septième réunion du Comité permanent canadien des noms géographiques se tiendra à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, du 21 au 24 septembre prochain.

### 7.2 La réunion annuelle du Comité consultatif de la recherche toponymique du Comité permanent canadien des noms géographiques

Le Comité n'émet que des avis. C'est dire qu'il n'entreprend pas de recherche proprement dite. Les réunions du Comité ont lieu de concert avec l'assemblée annuelle du CPCNG. Le Comité consultatif s'est réuni également à Saint John, Nouveau-Brunswick, le 1<sup>er</sup> octobre 1987.

Dans son rapport au Comité permanent, monsieur W.C. Wonders, président du Comité consultatif, a principalement dégagé les observations suivantes: il prend acte que plusieurs membres ont joué un rôle actif lors de la Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui s'est tenue à Montréal, de même qu'au XVI<sup>e</sup> Congrès international des sciences onomastiques qui a eu lieu à Québec. Il s'est montré satisfait du nombre et de la qualité des publications réalisées par les différentes autorités toponymiques canadiennes. Au sujet de la confection d'un Guide sur la prononciation des toponymes canadiens, le Comité n'a pas pris de décision mais M. Wonders a surtout insisté sur le rôle joué par le Comité consultatif, au sujet des noms géographiques autochtones de même que sur la difficile question des noms géographiques parallèles au Canada, celle-ci ayant fait l'objet d'une réunion spéciale du Comité.

En effet, les 13 et 14 mai, le Comité consultatif de la recherche a tenu cette réunion spéciale à Ottawa sur la question des noms parallèles au cours de laquelle on a d'abord passé en revue les concepts, les problèmes et l'emploi de « noms parallèles » tels que perçus par les membres du CPCNG ou leurs représentants. La plupart des juridictions ont vu un besoin, parfois même potentiel, pour une certaine forme de reconnaissance pour des noms usités localement dans une langue autre que celle du nom officiel. En second lieu, une définition pratique de « nom parallèle » fut rédigée. De plus,

on dressa une liste des types de noms que les participants considéraient comme « noms parallèles ». On fit d'abord quelques suggestions sur les situations dans lesquelles les « noms parallèles » pourraient être utilisés. On rédigea ensuite une résolution relative à l'enregistrement et à la reconnaissance de tels noms, tout en respectant les résolutions des Nations Unies. Une recommandation spécifique fut faite pour appuyer l'autorité des Territoires du Nord-Ouest dans le traitement des noms autochtones et de ceux établis depuis longtemps.

D'autre part, les titres des projets de recherches toponymiques du personnel de la Commission ont paru dans la livraison de décembre 1987 dans la revue *Canoma*, publiée par la Direction des Levés et de la Cartographie du ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, Canada.

### 7.3 Les relations interprovinciales

Deux membres de la Commission ont rencontré, à deux reprises, le président et le secrétaire de la Commission des noms géographiques de l'Ontario au sujet de la traduction anglaise du manuel de la Commission *Méthodologie des inventaires toponymiques*, paru en 1986. Cette version anglaise intitulée *A Manual for the Field Collection of Geographical Names* a été publiée en juillet conjointement par le gouvernement de l'Ontario et la Commission. La traduction espagnole de ce livre intitulé *Metodologia de inventarios toponimicos*, qui a été mise au point sous la forme de document de travail, en septembre, a servi comme ouvrage de base à l'occasion du stage de formation en gestion toponymique organisé par l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, qui a eu lieu à Panama, du 5 au 16 octobre, et auquel le président de la Commission a activement participé comme personne-ressource.

Dans le cadre de la création éventuelle d'une Commission de toponymie au Nouveau-Brunswick, la Commission a étudié, en février, le texte d'un mémoire qui a été présenté aux autorités de cette province. En outre, à la demande de la Société nationale des Acadiens, un membre du personnel de la Commission s'est rendu, en juin, dans cette province, soit à Tracadie, pour participer à une session de formation en toponymie (réalisation d'un inventaire).

Du 24 au 29 mai, un membre du personnel de la Commission a participé au colloque *Cartography in National Resources* à Toronto et à Lindsay, en plus de faire un stage à l'Ontario Geographic Names Board.

## 8. Le rayonnement de la Commission de toponymie

L'activité de toute autorité toponymique s'inscrit au centre d'une chaîne d'actions de divers ordres, depuis le niveau local et régional jusqu'à la diffusion internationale. Inversement, des préoccupations de niveau international (normalisation, cartographie, informatique) ont leur impact jusqu'au niveau du choix et de l'écriture de chacun des noms géographiques.

### 8.1 Les Nations Unies et la normalisation des noms géographiques

La participation du Québec aux activités des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques s'est consolidée depuis quelques années. En matière de toponymie, l'organisme international souche est le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et il se réunit périodiquement. Le président de la Commission a participé à la 13<sup>e</sup> réunion de ce Groupe d'experts qui s'est déroulée à Montréal le 17 août et le 31 août 1987. À cette occasion, Monsieur Henri Dorion a été élu président de ce Groupe d'experts pour une période de cinq ans.

La Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a eu lieu à Montréal du 18 au 31 août 1987. Deux membres du personnel de la Commission ont fait partie de la délégation canadienne dont le président de l'organisme toponymique du Québec à titre de chef adjoint de la délégation. Ces deux délégués ont été élus rapporteur-rédacteur et président de deux commissions techniques de la Conférence. Parmi les réalisations de la Commission, il convient de mentionner, entre autres, la préparation de douze documents techniques qui ont été distribués aux délégués et observateurs des 53 pays participants; les séances de démonstration du système automatisé de gestion toponymique TOPOS; le visionnement des versions française, anglaise et espagnole du vidéo *Méthodologie des inventaires toponymiques*; le stand d'information et d'exposition où furent présentés et distribués des publications et les autres documents de la Commission et enfin, l'organisation de deux excursions toponymiques dans la région de Québec.

Le Québec est en voie d'acquiescer une reconnaissance internationale enviable dans le domaine de la gestion toponymique et sa position lui permet de faire valoir cette expertise, elle-même potentielle-

ment génératrice d'autres initiatives de coopération. Organisé conjointement par le Département de la coopération technique pour le développement des Nations Unies et par la Commission de toponymie, un stage de formation en gestion toponymique s'est tenu à Québec, du 7 au 19 août 1988 et a regroupé des représentants d'une quinzaine de pays dont la langue française demeure en usage dans l'Administration gouvernementale.

### 8.2 Autres activités toponymiques internationales

À l'occasion du XVI<sup>e</sup> Congrès international des sciences onomastiques (CISO) qui s'est tenu à Québec du 16 au 22 août 1987, deux personnes de la Commission ont fait partie des sous-comités des actes et publications et du programme. De plus, quatre commissaires et trois membres du personnel ont présenté des communications. L'implication de la Commission s'est manifestée en particulier par la présence d'une de ses employées à l'accueil du Congrès, par la tenue d'un stand de ses publications, par la préparation de notices toponymiques pour le Journal quotidien du CISO, par l'organisation de deux excursions toponymiques et par la distribution de cinq dépliants touristico-toponymiques.

Deux membres de la Commission ont participé à la Deuxième réunion conjointe réunissant des représentants du Comité permanent canadien des noms géographiques et du United States Board on Geographic Names qui s'est tenue à Washington, D.C., les 10 et 11 juin 1987. Les points suivants ont été notamment examinés: procédure pour les propositions de noms; systèmes d'information sur les noms géographiques; formulaires de proposition de nom; établissement éventuel de types d'entités géographiques communes; procédure appropriée pour le traitement des noms géographiques des entités transfrontalières. Les deux représentants du Québec ont aussi suivi comme observateurs les délibérations de la réunion mensuelle de juin du Domestic Geographic Names du United States Board.

Une mission de vérification toponymique et terminologique a été effectuée par un membre du personnel de la Commission dans l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon. À cette occasion, nous en avons profité pour valider les résultats de nos

recherches sur les termes usuels employés en terminologie géographique particulièrement en ce qui concerne les fonds sous-marins et la morphologie littorale. L'objectif consistait à effectuer une comparaison terminologique avec les entités submergées de la partie québécoise du golfe du Saint-Laurent.

Le Québec est de plus en plus en mesure d'exporter l'expertise qu'il a développée. Ainsi, un membre de la Commission a participé pendant six mois, via l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à un programme d'aide au Cameroun. En tant qu'expert-conseil, il a oeuvré auprès de la commune urbaine de Douala qui a entrepris un processus de dénomination ononymique planifiée sur son territoire.

La Commission a participé activement à un stage de formation organisé par l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire qui a eu lieu, en octobre, à Panama, en Amérique centrale. Cette participation s'est concrétisée par la présence du président comme animateur et personne-ressource, par la distribution aux stagiaires de la *Metodologia de inventarios toponimicos*; par le visionnement de la version espagnole du vidéo *Méthodologie des inventaires toponymiques* et par d'autres documents publiés par notre organisme.

Plusieurs réunions organisationnelles, pour la Cinquième Conférence sur la normalisation des noms géographiques, ont été tenues tant à Montréal qu'à Ottawa auxquelles ont notamment participé des représentants des Nations Unies, de New York et ceux de la Commission. On trouvera dans la section 8.3 la liste des activités toponymiques sur le plan national et international.

### 8.3 Les activités de la Commission de toponymie en 1987-1988 sur le plan national et international

Domaine	Organisme	Activité	Lieu et dates
Recherche	Comité consultatif de la recherche du Comité permanent canadien des noms géographiques	Participation à la réunion spéciale sur les « noms parallèles »	13-14 mai 1987 Ottawa
Recherche	Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick	Stage de formation en inventaire toponymique	15-19 juin 1987 Tracadie, Nouveau-Brunswick
Normalisation	Institut panaméricain de géographie et d'histoire	Stage de formation en gestion toponymique	5-16 octobre 1987 Panama
Coordination des activités des autorités toponymiques provinciales	Comité permanent canadien des noms géographiques	Participation de la Commission en tant que membre	2 octobre 1987 Saint John, Nouveau-Brunswick
Appui technique aux activités des autorités toponymiques provinciales et fédérales	Comité consultatif de la recherche du Comité permanent canadien des noms géographiques	Participation de la Commission en tant que membre	1 <sup>er</sup> octobre 1987 Saint John, Nouveau-Brunswick
Normalisation	Groupe d'experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques	Le Québec délègue un représentant à ces réunions	17 août et 31 août 1987 Montréal
Normalisation	Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques	Des représentants du Québec au sein de la délégation canadienne	18-31 août 1987 Montréal
Recherche	XVI <sup>e</sup> Congrès international des sciences onomastiques	Communications, appuis techniques, etc.	16-22 août 1987 Québec
Recherche	Autorités gouvernementales	Effectuer un constat de la situation toponymique et de l'utilisation d'une terminologie spécifique dans l'archipel français	26-31 juillet 1987 Saint-Pierre-et-Miquelon
Recherche	Comité permanent canadien des noms géographiques et United States Board on Geographic Names	Réunion conjointe sur des questions toponymiques communes	10 et 11 juin 1987 Washington, D.C.
Recherche	7 <sup>e</sup> Conférence de la Native American Language Issues Institute	Participation du Québec demandée	19-21 mai 1987 Saskatoon
Recherche	Cartography in National Resources	Participation du Québec demandée	24-29 mai 1987 Toronto et Lindsay
Normalisation	Programme d'aide au Cameroun	Désignation d'un expert-conseil de la Commission pour l'odonymie planifiée de la ville de Douala	Septembre 1987 à mars 1988 Douala, Cameroun
Recherche	Colloque sur les populations nordiques	Toponymie et revendications territoriales des Autochtones	2-6 juin 1987 Norvège

#### 8.4 Les désignations commémoratives

La Commission a poursuivi, au cours de l'année 1987-1988, son programme de désignations commémoratives qui permet de dénommer des entités jusque-là innommées. Quant au choix de ces désignations, la Commission vise à ce que tous les secteurs de la vie québécoise soient représentés tant sur le plan culturel, linguistique et social que sur le plan ethnique. Elle a successivement officialisé sept dénominations au cours de l'année.

De plus, pour honorer davantage des personnalités et faire mieux connaître son mandat à cet égard, la Commission remet des certificats de désignations commémoratives à divers groupes, personnes, associations ou institutions concernés.

Conformément à cette politique, la Commission a notamment dénommé officiellement les lieux suivants: **Pont Daniel-Johnson, Îles d'Odanak, Les Boullais, Île de Blonville, Pont Arthur-Branchaud, Pont de Gironde et Anse Philippe-Dion.**

Plusieurs de ces dénominations s'inscrivent dans un programme amorcé par la Commission, lequel vise à faire renaître dans la toponymie québécoise les lieux d'origine des familles souches; ce programme se développe en concertation avec la Fédération des associations des familles souches et les autres autorités territoriales concernées.

## 9. Les communications

À la Commission de toponymie, la fonction communication intervient dans deux champs d'activités: l'information et les relations publiques, d'une part, et les publications, d'autre part.

### 9.1 L'information et les relations publiques

Les principales activités de relations publiques, au cours de l'année 1987-1988, ont été orientées vers les clientèles touchées par le domaine de la toponymie, plutôt que celui de l'odonymie.

Pour ce faire, la Commission a participé à neuf expositions différentes avec son stand d'information, lors de congrès de spécialistes intéressés à la toponymie, notamment à la Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et au XVI<sup>e</sup> Congrès international des sciences onomastiques.

Par ces présences et ces contacts directs avec les diverses clientèles, la Commission a aussi fait connaître ses activités, ses publications et surtout les services qu'elle peut rendre aux municipalités et à la population. Elle a profité également de ces occasions pour sensibiliser les usagers à l'utilisation d'une toponymie correcte, c'est-à-dire la toponymie officielle. À cette même fin, la Commission a procédé au lancement de sept de ses publications et a émis 21 communiqués de presse.

Toutes les activités de relations publiques sont évaluées afin de ne retenir que celles dont on peut établir une portée positive sur la diffusion des décisions de la Commission et des principes, normes et critères qui les sous-tendent. L'objectif ultime du programme de communication de la Commission est la diffusion de la nomenclature géographique officielle et de toutes autres décisions de nature toponymique.

### 9.2 Les publications

Au cours de l'année financière 1986-1987, la Commission a continué à publier son bulletin d'information technique *Le toponyme* et son supplément *Origine de*. Au moyen de quatre numéros parus en cours d'année, la Commission a continué d'informer ses publics cibles autant de ses décisions (officialisations et avis) que de toutes nouvelles et autres sujets toponymiques importants. Par ce bulletin technique, publié à 4 000 exemplaires, les municipalités, les comités de toponymie, les agences

gouvernementales concernées ainsi que les individus intéressés peuvent suivre l'évolution de la toponymie au Québec.

La Commission a aussi produit diverses autres publications regroupées dans ses quatre collections: Publications officielles et guides (5), Études et recherches toponymiques (1), Dossiers toponymiques (3) et Documents d'information (9). Voici la liste de ces publications qui ont enrichi ces collections en 1987-1988:

#### **Collection A:**

##### **Publications officielles et guides**

- *Rapport annuel 1986-1987*
- Huitième supplément au *Répertoire toponymique du Québec*, *Gazette officielle du Québec* 1987, n° 29A (18 juillet 1987)
- *Répertoire toponymique du Québec 1987*
- *Guide toponymique du Québec*
- *Guide odonymique du Québec*

#### **Collection B:**

##### **Études et recherches toponymiques**

- *Répertoire des gentilés du Québec*

#### **Collection C:**

##### **Dossiers toponymiques**

- *Bibliographie toponymique du Québec*
- *La toponymie des Attikameks*
- *Le genre des noms de cours d'eau au Québec. État de la question*

#### **Collection D:**

##### **Documents d'information**

- Bulletin d'information *Le toponyme* et son supplément *Origine de*, volume 5, numéros 1 à 4
- Dépliant: Publications de la Commission de toponymie
- Notes toponymiques *Toponymix*, numéros 8, 9 et 10
- Une affiche: Un Québec en noms de lieux

## Annexe I

### Les inventaires toponymiques réalisés en 1987-1988

Territoire inventorié	Référence aux feuillets cartographiques à 1:50 000	Nombre de toponymes inventoriés	Nombre de toponymes officialisés	Jours-personnes d'enquête
Moyenne-Côte-Nord	22 G/06,11,14,15 22 J/02	625	492	6
Maniwaki	31 J/03,04,05 31 K/01	372	303*	7
Rives du Saint-Laurent entre Québec et Trois-Rivières	21 L/11,12 31 I/07,08,09	328	238	5
Abitibi-Témiscamingue	31 M/09,10,11 14,15,16	174	136	7
Basse-Côte-Nord	12 O/01,02,07,08 09,10,15,16	725 (estimation)	220 (estimation)**	7
Lac Memphrémagog	21 E/04,05 31 H/01,08	99	50	3
Terres du Séminaire de Québec	21 M/02,03,06,07 09,10	258	162 (estimation)**	2
Société Canards Illimités (Canada)	21 E/12; 31 F/15 31 G/01,02,11,12; 31 H/03,04,05,07; 31 I/02,11	28	29 (correspondance)	
Zec Boullé	31 J/15,16; 31 O/01,02	156	156 (correspondance)	
Autres zecs	22 D/01,16; 21 M/15	3	3 (correspondance)	
<b>Total</b>		<b>2 768 (estimation)</b>	<b>1 789 (estimation)</b>	<b>37</b>

\* L'officialisation des toponymes inventoriés dans ces zones a été faite après avril 1988.

\*\* Le traitement des données de cet inventaire est actuellement en cours.

**Annexe II**  
**La liste des municipalités dont l'analyse**  
**odonymique a été traitée en 1987-1988**

Municipalité	Code géographique	Nombre d'odonymes officiels	Municipalité	Code géographique	Nombre d'odonymes officiels
Aubert-Gallion (sd)	23320	63	Saint-Édouard-de-		
Authier (sd)	84390	15	Lotbinière (p)	28630	34
Aylmer (v)	78110	329	Saint-Élie-d'Orford (p)	36600	79
Belcourt (sd)	84510	16	Saint-Éloi (p)	08500	12
Bellecombe (sd)	83580	20	Sainte-Perpétue (p)	33560	12
Bellefeuille (p)	63370	223	Sainte-Thècle (vl)	32460	19
Belleterre (v)	83440	14	Saint-Félix-d'Otis (sd)	94180	12
Béthanie (sd)	39680	11	Saint-François-de-		
Blainville (v)	63190	243	Sales (sd)	90150	16
Brompton (ct)	35200	39	Saint-Luc (p)	22270	22
Cadillac (v)	84260	22	Saint-Médard (sd)	07330	12
Charny (v)	21600	132	Saint-Narcisse (p)	32400	40
Chester-Nord (sd)	34360	15	Saint-Norbert-du-Mont-		
Clifton-Partie-Est (ct)	25300	17	Brun	84280	10
Compton (vl)	25380	18	Saint-Romuald (v)	21550	121
D'Alembert (sd)	84300	12	Saint-Tharcisius (p)	05520	17
Dunham (v)	54450	112	Saint-Ubalde (sd)	29720	29
Duparquet (v)	84310	12	Sullivan (sd)	84200	34
Gracefield (vl)	78320	19	Trécesson (ct)	84430	31
Grantham-Ouest (sd)	41710	132	Tremblay (ct)	94500	52
Grenville (ct)	74380	44	Val-David (vl)	63550	198
Kazabazua (sd)	78290	27	Wentworth (ct)	74500	29
Lac-Delage (v)	20490	17			
La Motte (sd)	84240	14			
L'Ancienne-Lorette (v)	20290	167			
L'Anse-Saint-Jean (sd)	94120	14			
Laverlochère (p)	83390	13			
Lorrainville (vl)	83350	21			
Macamic (v)	84365	15			
Marchand (ct)	76540	53			
Notre-Dame-du-Nord (sd)	83500	28			
Pierrefonds (v)	65700	440			
Pierreville (vl)	42580	24			
Pintendre (sd)	21340	75			
Ponsonby (ct)	75580	19			
Princeville (p)	34480	32			
Québec (v)	20230	1 105			
Risborough-et-Partie-de-					
Marlow (cu)	24170	19			
Roxton (ct)	39750	25			
Saint-Agapit (sd)	28280	48			
Saint-Antoine-de-Tilly (p)	28510	19			
Saint-Bruno-de-Guigues (p)	83380	30			
Saint-Césaire (p)	52280	21			
Saint-Charles-de-					
Drummond (sd)	41680	66			
Saint-Cuthbert (p)	49360	29			
Saint-Damien (p)	49540	177			
Sainte-Catherine-de-					
Hatley (sd)	37700	75			
Sainte-Claire	22410	42			

Composition typographique: Compélec inc.

Achévé d'imprimer en décembre 1988  
sur les presses de l'imprimerie  
Héon et Nadeau ltée